

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD190

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 3 TER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« naturels obtenues »,

les mots :

« d'habitats naturels, recueillies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.